

Prévention des risques : les trois scénarios en réunion publique

Mercredi en début de soirée, une soixantaine de personnes se sont rendues à la salle polyvalente de Montmorency pour assister à une réunion d'information sur la mise en place du PPRT (Plan de prévention des risques technologiques) autour des dépôts pétroliers de Calix.

« C'est la première réunion publique mais ce ne sera pas la dernière. » D'entrée, Rodolphe Thomas, le maire, annonce la couleur. La mise en place du PPRT sera un long serpent de mer qui va animer la vie politique locale au cours des prochains mois. L'enquête publique n'est en effet pas encore commencée, elle devrait débiter au mois de juin ou après les grandes vacances au plus tard.

A Hérouville, aucune habitation n'est située en zone rouge. En revanche, plusieurs sont le long du canal en zone bleu, où les travaux de sécurisations sont dits « à charge du propriétaire ». Un deuxième scénario a été présenté par la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), où les bâtiments hérouvillais sont en zone « bleu clair ». Les restrictions seraient donc moindres. Mais Rodolphe Thomas corrige tout de suite : « Le scénario 2, c'est pour faire plaisir à tout le monde. Mais si un jour ça explose, les seuls responsables ce sont les élus. »

Pas au courant ?

Vient alors le temps des questions. Si le scénario 1 est adopté, des aides pourraient être apportées aux habitants qui effectueront les travaux de mise aux normes. « Mais des personnes exposées au même risque pourront avoir des aides différentes selon l'endroit où elles habitent... » remarque Sylvian Mary, membre du collectif SOS Calix. Interrogation entendue par Rodolphe Thomas qui veut travailler avec Caen-la-Mer sur ce dossier.



Rodolphe Thomas et Benoît Bizet (avec les micros) ont présenté les différents scénarios envisagés à une soixantaine de riverains présents à la salle polyvalente de Montmorency.

« Je me suis installée au mois de novembre dans mon nouvel appartement. Ne me dites pas que vous n'étiez pas au courant de ce problème ! » s'époumone Sylvie Joudou-Breliere, habitante de la Villa Vauban, encore « sous le choc » de la lettre qu'elle a reçue. « Lorsque j'ai accepté le permis de construire, je n'étais pas au courant, répond Rodolphe Thomas. Je suis bien d'accord pour dire que les choses auraient été plus simples si le PPRT était sorti il y a quatre ou cinq ans. »

« Et le viaduc, on n'en parle pas ? » s'interroge Marc Lefebvre, dont l'entreprise est située au pied du pont. « Selon le scénario de la Dreal, une explosion soudaine est impossible, explique Benoît Bizet. Il y aurait obligatoirement un incendie auparavant. Le viaduc aurait donc le temps d'être évacué. » Rire jaune dans la salle.

Puis vient l'hypothèse du déplacement des dépôts. « Si les citoyens et les élus poussent tous dans ce sens-là, on rénoverait », continue

Marc Lefebvre. « Ce plan doit être considéré comme une opportunité pour Mondeville, Hérouville et Caen, concède Rodolphe Thomas. Il va falloir mettre les moyens pour que les dépôts soient déplacés. » L'occasion pour Benoît Bizet de rappeler que ce troisième scénario est envisagé : « Le déplacement des dépôts si le coût des travaux de sécurisation est plus cher que leur déménagement. »

Les risques du dépôt pétrolier expliqués aux habitants

L'histoire

Le projet de construction d'un terminal porte-conteneurs sur les rives du canal avait suscité à l'époque de vives interrogations de la part des riverains. Bien qu'entériné, ce projet a soulevé un nouveau problème qui touche cette fois les habitants des trois plus grandes villes de l'agglomération : Caen, Hérouville et Mondeville. Cela concerne la création et la validation par le préfet du Calvados du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) fin 2013-début 2014 à propos du dépôt pétrolier situé sous le pont de Calix. Si ce projet voit le jour, ce sont près de 2 000 riverains qui seront, à différents niveaux, concernés par les futures normes mises en place. Mondeville a décidé d'informer la population via une réunion d'information. Ce sont plus d'une centaine de Mondevillais qui ont assisté à la réunion jeudi soir, première d'une longue série...



Jeudi soir, les Mondevillais ont écouté avec attention la présentation du nouveau plan de prévention des risques technologiques.

Le Plan de prévention

Le principe du Plan de prévention a vu le jour suite à la catastrophe de l'usine chimique AZF de Toulouse, détruite le 21 septembre. Hélène Mialon-Burgat, maire de Mondeville, rappelle que « mon but premier est de prévenir et maîtriser les risques afin de limiter les risques et dommages causés en cas d'accident ». L'évocation du risque principal, celui d'une explosion des cuves

de stockage, ou du moins l'effet de souffle qui en résulte, a jeté un froid dans l'assemblée. « Un périmètre de sécurité encore à définir permettra de connaître les mesures à prendre au niveau de la consolidation de certaines habitations. » Car, si un drame se produisait, les fenêtres de plusieurs logements voleraient à coup sûr en éclats. De nombreux graphiques et photos aériennes sont

venus compléter la démonstration.

Qui va payer : les solutions

À plusieurs reprises, le maire explique que « la mairie fait son possible pour mettre en œuvre toutes les solutions de soutien possibles ». Et que ce plan, s'il est accepté, ne sera « pas mis en place avant une dizaine d'années ». L'auditoire l'a compris, mais le doute s'installe.

Qui va payer pour l'installation des fenêtres ? Pourquoi les pollueurs ne sont pas les payeurs ? Cela va faire baisser le prix du logement en cas de revente ? « Nous faisons le constat des interrogations et inquiétudes de la population [...]. Nous transmettrons à l'échelon supérieur en vue de l'obtention de vraies réponses. »